



**Conseil d'administration  
du Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**

Distr. : générale  
12 janvier 2011

Français  
Original : anglais



---

**Vingt-sixième session du Conseil d'administration/  
Forum ministériel mondial sur l'environnement**  
Nairobi, 21-24 février 2011  
Point 4 b) de l'ordre du jour provisoire\*

**Questions de politique générale : nouvelles questions de politique générale**

**Document d'information pour les consultations ministérielles**

**Document de réflexion présenté par le Directeur exécutif**

**Additif**

**Économie verte**

*Résumé*

Le présent document a été établi pour informer succinctement les ministres au sujet du thème I des consultations qui auront lieu durant la vingt-sixième session du Conseil d'administration/Forum ministériel sur l'environnement : « Avantages, défis et risques associés au passage à une économie verte ». Cette analyse devrait stimuler les débats lors des consultations ministérielles.

---

\* UNEP/GC.26/1.

## Introduction

1. À la vingt-sixième session du Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement, les consultations ministérielles porteront sur le thème « Avantages, défis et risques associés au passage à une économie verte ». Les débats s'inspireront des consultations ministérielles qui ont eu lieu à la onzième session extraordinaire du Conseil/Forum, telles qu'elles ont été consignées dans le résumé établi par le Président.<sup>1</sup>
2. Les consultations permettront aux ministres d'examiner les aspects suivants de l'économie verte :
  - a) Le contexte historique – la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement de 1992, le Sommet des Nations Unies pour le développement durable de 2002 et les faits récemment survenus sur la scène internationale, tels que les appels en faveur d'une économie verte sur fond de crise financière mondiale;
  - b) Les défis et les opportunités : les premières conclusions du rapport sur l'économie verte prochainement publié par le PNUE et leurs implications sur le plan des politiques;
  - c) Les besoins nationaux, l'appui et le renforcement des capacités des gouvernements et du secteur industriel en matière d'utilisation des nouveaux instruments et politiques économiques, notamment ceux qui portent sur les modes de consommation et de production durables;
  - d) L'apprentissage par le partage des expériences : expériences nationales en matière d'élaboration et d'application de politiques et d'instruments à l'appui d'une croissance équitable, utilisant les ressources de façon efficace et à faible émission de carbone;
  - e) Les moyens de suivre les progrès : indicateurs permettant d'évaluer, sur une base plus large que le produit intérieur brut, les progrès accomplis en matière d'investissements verts, de création d'emplois, d'utilisation efficace des ressources, d'élimination de la pauvreté, d'intégrité des écosystèmes et de santé, et de rendre compte de ces progrès.

## I. La notion d'économie verte placée dans un contexte historique

3. L'analyse du contexte historique permet de mieux comprendre la notion d'économie verte. Bien que l'attention dont bénéficie l'économie verte sur la scène internationale soit relativement récente, le concept repose sur plusieurs décennies d'analyse et de débats sur l'interaction entre l'être humain, l'économie et l'environnement et son origine est étroitement liée au concept de développement durable.
4. En 1982, l'Assemblée générale a créé la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (connue sous le nom de « Commission Brundtland ») pour examiner les relations entre l'environnement et le développement. Cinq ans plus tard, la Commission Brundtland publiait son rapport historique intitulé « Notre avenir à tous », qui définit le développement durable comme « un mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ». <sup>2</sup> Le rapport met clairement en évidence l'interdépendance entre l'environnement et le développement en notant que « l'environnement est le lieu où chacun de nous vit et le développement est ce que nous essayons de faire pour améliorer notre sort à l'intérieur de ce même lieu. Les deux sont inséparables ». <sup>3</sup>
5. L'importance accordée au développement durable s'est accrue lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, qui s'est tenue à Rio de Janeiro (Brésil) en 1992. Les gouvernements ont promulgué la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement <sup>4</sup> et ont adopté l'Action 21, <sup>5</sup> qui établit le programme des mesures qu'il est souhaitable de prendre. Ce faisant, les gouvernements affirment que « les États devraient coopérer pour promouvoir un système économique international ouvert et favorable, propre à engendrer une

---

1 A/65/25, annexe II. Le résumé établi par le Président reflète les débats entre les ministres et autres chefs de délégation ayant assisté à la onzième session extraordinaire du Conseil/Forum. Ce résumé présente les idées exposées et discutées plutôt qu'un consensus sur tous les points soulevés par les participants.

2 A/42/427, annexe.

3 Ibid.

4 *Rapport de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, Rio de Janeiro, 3-14 juin 1992* (Publications des Nations Unies, numéro de vente F.93.I.8 et rectificatif), vol. I : Résolutions adoptées par la Conférence, résolution 1, annexe I.

5 Ibid., résolution 1, annexe II.

croissance économique et un développement durable dans tous les pays, qui permettrait de mieux lutter contre les problèmes de dégradation de l'environnement ».

6. À peu près à la même période, deux publications universitaires introduisaient pour la première fois le concept d'économie verte. Le premier ouvrage, intitulé « *Blueprint for a Green Economy* », souligne l'interdépendance entre l'économie et l'environnement comme moyen de mieux comprendre et réaliser un développement durable.<sup>6</sup> Le deuxième ouvrage, intitulé « *The Green Economy* », examine la relation entre l'environnement et l'économie dans un contexte plus large et met l'accent sur l'importance de la relation entre l'homme et le monde naturel.<sup>7</sup> Le concept d'économie verte était apparu, mais ce n'est que vingt ans plus tard qu'il allait gagner en importance sur la scène internationale.

7. Entre temps, plusieurs conférences internationales majeures se sont tenues, permettant de préciser la définition et les objectifs du développement durable. Les plus importantes ont été le Sommet du Millénaire des Nations Unies et le Sommet des Nations Unies pour le développement durable. Le Sommet du Millénaire des Nations Unies, qui s'est tenu à New York du 6 au 8 septembre 2000, a débouché sur l'adoption par l'Assemblée générale de la Déclaration du Millénaire.<sup>8</sup> Cette dernière constitue le fondement des objectifs du Millénaire pour le développement comprenant huit objectifs internationaux assortis de délais dans le domaine du développement durable. Lors du Sommet des Nations Unies pour le développement durable, qui s'est tenu du 26 août au 4 septembre 2002 à Johannesburg (Afrique du Sud), les dirigeants du monde ont réaffirmé leur engagement vis-à-vis de la Déclaration du Millénaire<sup>9</sup> et ont adopté un plan de mise en œuvre qui encourage les autorités compétentes à tous les niveaux à tenir compte du développement durable dans la prise de décisions, notamment à prendre des mesures visant à promouvoir l'internalisation des coûts environnementaux et l'utilisation des instruments économiques.

8. En 2008, le monde a connu une crise financière d'une gravité sans précédent venant saper et menacer les efforts fournis pour atteindre les objectifs du Millénaire et le développement durable. Au lendemain de cette crise, de nombreux gouvernements ont commencé à remettre en question les modèles économiques et concepts de richesse et de prospérité traditionnels. Les débats ont été stimulés par les preuves de plus en plus nombreuses et la reconnaissance des risques posés par les changements climatiques et la dégradation des écosystèmes. C'est dans ce contexte que l'économie verte a refait surface.

9. Alors que de nombreux pays envisageaient l'adoption de plans de relance pour endiguer la crise financière, le PNUE a joué un rôle primordial en déclenchant un nouvel élan en faveur d'une économie verte grâce à la promotion de ce qu'il appelle « le new deal écologique mondial ». Le concept encourage les pays à affecter une partie de leur plan de relance aux investissements favorisant la reprise économique et la création d'emplois dans des secteurs contribuant à la viabilité de l'environnement. Fort du succès rencontré par cette idée, le PNUE a lancé, en 2008, une initiative de plus large portée sur l'économie verte en vue de définir les politiques et les modèles susceptibles de conduire à une croissance économique plus durable.

10. Aucune définition n'ayant été convenue sur le plan international, le PNUE a adopté une définition pratique selon laquelle l'économie verte est une économie qui engendre une amélioration du bien-être humain et de la justice sociale, tout en réduisant sensiblement les risques environnementaux et les pénuries écologiques. Sur le plan pratique, on peut considérer que, dans une économie verte, la croissance des recettes et la création d'emplois proviennent des investissements publics et privés qui conduisent à une meilleure utilisation des ressources, à une réduction des émissions de carbone, des déchets et de la pollution, et à la prévention de la perte de biodiversité et de la dégradation des écosystèmes. Ces investissements sont à leur tour soutenus par la hausse de la demande en faveur de produits et services respectueux de l'environnement, par l'innovation technologique et, très souvent, par les mesures fiscales et sectorielles correctives adoptées pour garantir que les prix reflètent correctement les coûts environnementaux.

6 D. Pearce and others, *Blueprint for a Green Economy* (London, Earthscan Publications Ltd., 1989).

7 M. Jacobs, *The Green Economy* (London, Pluto Press, 1991).

8 A/RES/55/2.

9 *Rapport sur le développement durable dans le monde*, Johannesburg, Afrique du Sud, 26 août- 4 septembre 2002 (Publications des Nations Unies, numéro de vente F.03.II.A.1 et rectificatif), chap. I, résolution 2, annexe.

11. La notion d'économie verte a bénéficié d'un plus vif intérêt encore sur le plan international lors de l'adoption par l'Assemblée générale de la résolution 64/236 du 24 décembre 2009, qui décide d'organiser en 2012 la Conférence des Nations Unies sur le développement durable autour du thème central de l'économie verte dans le contexte du développement durable et de l'élimination de la pauvreté.

12. La onzième session extraordinaire du Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement, qui s'est tenue en février 2010 à Bali (Indonésie), a donné aux ministres l'occasion de débattre des questions d'environnement dans le système multilatéral, en particulier de trois thèmes parmi lesquels l'économie verte. Dans son résumé des débats, le Président du Conseil/Forum déclare que l'économie verte est la voie à suivre pour instaurer une économie mondiale plus forte, plus propre et plus juste et une condition préalable à une base économique plus stable. Il a constaté que de nombreux pays avaient la volonté de passer à une économie verte et que certains s'étaient déjà engagés dans cette voie et mettaient en place les éléments propres à cette économie, suggérant à cet égard que ceux qui agissent rapidement en la matière deviendraient probablement les pays développés de demain et que les plus lents seraient les nouveaux pays sous-développés.

13. Les débats de la onzième session extraordinaire ont débouché sur l'adoption de la Déclaration de Nusa Dua, dans laquelle les ministres et chefs de délégation constatent que l'avancée de l'économie verte dans l'optique du développement durable et de l'élimination de la pauvreté peut notablement contribuer à la solution des grands problèmes actuels et se traduire par des opportunités de développement économique et de multiples avantages pour tous les pays. La Déclaration souligne également le rôle directeur important que joue le PNUE dans les débats pour affiner et promouvoir le concept d'économie verte.

## II. L'économie verte en marche

14. De nombreux pays s'emploient résolument à promouvoir le passage à une économie verte. Des politiques et des objectifs économiques en faveur d'une économie verte ont été intégrés dans les stratégies nationales de nombreux pays développés et pays en développement. En Indonésie, par exemple, le plan national de développement à long terme pour 2005-2025 vise à établir les bases d'une « Indonésie verte et éternelle ». De même, le plan quinquennal chinois pour 2006-2010 allouait une part importante des investissements aux secteurs verts, en particulier aux secteurs des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, et le projet de plan pour 2011-2015 semble continuer dans cette voie. Au Brésil, l'État de Sao Paulo a mis en place des plans en faveur d'une économie verte ainsi que des indicateurs qui seront utilisés pour mesurer les progrès réalisés dans les secteurs concernés. À la Barbade, le plan stratégique national intègre l'idée d'instaurer une économie verte en renforçant les infrastructures physiques et en préservant l'environnement. On trouvera dans le tableau ci-dessous des exemples d'initiatives nationales en faveur de plans et d'activités pour une économie verte.

### Aperçu des initiatives nationales en faveur d'une économie verte

<i>Pays</i>	<i>Initiative</i>
<b>Afrique du Sud</b>	L'Afrique du Sud a annoncé en 2009 un plan visant à mettre en place des mesures juridiquement contraignantes sur les changements climatiques dans les trois prochaines années afin de ne pas dépasser un certain plafond d'émissions d'ici à 2020-2025. L'objectif est d'améliorer l'efficacité énergétique et de produire 15 % de l'électricité à partir d'énergies renouvelables d'ici à 2020. En mai 2010, l'Afrique du Sud a organisé un sommet sur l'économie verte et élabore actuellement un plan national en faveur de l'économie verte.
<b>Barbade</b>	Le plan stratégique national de la Barbade pour 2006-2025 comprend six buts stratégiques, dont celui de parvenir à une économie verte. Le plan énonce des objectifs politiques et des cibles mesurables en matière d'efficacité énergétique, de gestion des déchets et de gestion durable des ressources naturelles et met particulièrement l'accent sur la protection des zones côtières. Parmi les cibles énoncées, le plan prévoit que les énergies renouvelables devront satisfaire 30 % des besoins énergétiques d'ici à 2025.
<b>Brésil</b>	Le Brésil, qui accueillera la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, a lancé toute une série d'initiatives au niveau national et des États en vue de promouvoir une économie verte. L'État de Sao Paulo, par exemple, s'est engagé dans une initiative globale qui couvre un large éventail de secteurs économiques et de domaines de première importance pour le passage à une économie verte.

<b>Cambodge</b>	Le Cambodge a adopté, en 2009, une feuille de route nationale pour une croissance verte, qui expose les différentes voies possibles pour promouvoir, à court, moyen et long terme, une économie verte dans le cadre du plan général de développement du Cambodge pour la période 2009-2014.
<b>Chine</b>	La Chine s'est fixé pour objectif de produire 16 % de son énergie primaire à partir de sources d'énergies renouvelables d'ici à 2020. Le plan quinquennal pour 2006-2010 prévoyait des investissements importants dans les secteurs de l'énergie éolienne, de l'énergie solaire et des sources d'énergie renouvelables et le projet de plan pour 2011-2015 comprend des mesures supplémentaires pour améliorer la production et accroître l'utilisation des énergies renouvelables.
<b>Égypte</b>	La stratégie égyptienne pour la réforme en faveur de l'environnement comprend de nombreux principes et objectifs à l'appui d'une économie verte. Cette stratégie globale vise à élargir les cibles fixées à des secteurs particuliers, tels que celui de l'énergie. Le dernier rapport produit par le Conseil national de la compétitivité met l'accent sur les stratégies, les investissements et les politiques susceptibles de favoriser le passage à une économie verte.
<b>Espagne</b>	L'Espagne s'est fixé pour objectif de produire 22,7 % de ses besoins énergétiques et 42,3 % de son électricité à partir d'énergies renouvelables d'ici à 2020. Le pays a mis en place un programme global de gestion des ressources en eau qui prévoit d'importants investissements en faveur d'une utilisation plus rationnelle de l'eau.
<b>Éthiopie</b>	L'Éthiopie a annoncé un projet de production d'énergie éolienne. La centrale éolienne prévue devrait améliorer l'accès à l'énergie dans un pays où 25 % de la population seulement bénéficie d'un accès à l'électricité. Des mesures ont également été prises pour accroître la couverture forestière et améliorer la gestion des forêts.
<b>Indonésie</b>	La promotion d'une économie verte fait partie intégrante de la stratégie de développement durable indonésienne, conçue comme une stratégie à l'appui de la croissance, de l'emploi, des pauvres et de l'environnement. Les cibles fixées comprennent une croissance économique soutenue de 7 % et une réduction des émissions de carbone de 26 à 40 % d'ici à 2020.
<b>Jordanie</b>	La Jordanie élabore des mesures, lance des initiatives et met en place des programmes visant à instaurer une économie verte, tels que le Forum « Eco-Cities », le séminaire « Eco-Financing », le projet de réhabilitation de la rivière Zarqa et une série de mesures fiscales favorisant les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Le programme exécutif pour 2010 vise à transformer le pays en centre régional des services verts et des entreprises vertes.
<b>Kenya</b>	Le Kenya a lancé plusieurs initiatives pour augmenter l'investissement dans restauration des écosystèmes et le développement des énergies renouvelables. Il a, par exemple, adopté un tarif de rachat de l'électricité produite à partir d'énergies renouvelables et s'est fixé pour objectif de produire 1 300 MW d'électricité à partir du vent, de la biomasse, de la géothermie, de l'énergie solaire et de petites centrales hydroélectriques.
<b>Mexique</b>	Le Mexique est l'un des premiers pays à s'être engagé, sur une base volontaire, à réduire ses émissions de carbone de moitié d'ici à 2050. Il a également adopté des mesures et entrepris des projets en faveur de l'utilisation efficace des ressources, des énergies propres et d'autres secteurs contribuant à l'économie verte. Dans le secteur énergétique, le Mexique a prévu d'ajouter à son réseau une capacité de production d'énergie éolienne de plus de 500 MW d'ici à 2012.
<b>Papouasie-Nouvelle-Guinée</b>	La Papouasie Nouvelle Guinée a préparé une stratégie nationale pour un développement respectueux du climat et s'est fixé pour objectif de parvenir à la neutralité climatique d'ici à 2050 tout en triplant son produit intérieur brut.
<b>Rwanda</b>	Dans le cadre de sa stratégie « Vision 2020 », le Rwanda a énoncé une série d'objectifs mesurables concernant la population, les terres, la gestion et l'utilisation des ressources naturelles et d'autres secteurs contribuant à l'émergence d'une économie verte.

<b>République de Corée</b>	La République de Corée a adopté une stratégie nationale et un plan de cinq ans en faveur de la croissance verte pour la période 2009–2013, qui affecte 2 % de son produit intérieur brut aux investissements dans des secteurs verts tels que les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, les technologies propres et l'eau.
<b>Royaume-Uni</b>	Le Royaume-Uni a adopté un plan qui prévoit une réduction de 34 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2020, par rapport aux niveaux de 1990. En mai 2010, de nouvelles mesures visant à promouvoir l'efficacité énergétique des logements individuels et un plan pour la création d'une banque d'investissement verte ont été annoncés.
<b>Uruguay</b>	L'Uruguay a lancé plusieurs projets pour que la moitié de sa production énergétique soit issue d'énergies renouvelables d'ici à 2015 et a fixé des objectifs précis concernant la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables, de déchets agro-industriels et de déchets solides municipaux. Le pays prévoit également de réduire de 15 % la consommation de carburants fossiles dans le secteur des transports d'ici à 2015.

15. Les gouvernements engagés dans des initiatives en faveur d'une économie verte se heurtent à la question de savoir comment mesurer les progrès accomplis dans la poursuite des objectifs fixés. En l'absence d'indicateurs convenus au plan international pour mesurer les avancées de l'économie verte, on peut considérer que ces indicateurs tombent dans trois grandes catégories :

a) Les indicateurs économiques, tels que la part des investissements sectoriels ou du total des investissements qui contribue à l'utilisation efficace des ressources et à l'efficacité énergétique ou à la réduction de la production de déchets et de la pollution, ou encore la part des résultats produits, dans un secteur particulier ou dans l'ensemble des secteurs, ou des emplois qui satisfont aux normes de viabilité établies;

b) Les indicateurs environnementaux liés aux activités économiques, tels que l'efficacité de l'utilisation des ressources et l'intensité de pollution au niveau de certains secteurs ou de l'économie dans son ensemble (ces indicateurs pourraient s'exprimer, par exemple, en quantité d'énergie ou d'eau utilisée pour produire une unité donnée de produit intérieur brut);

c) Les indicateurs globaux de progrès et de bien-être, tels que les agrégats macroéconomiques illustrant la dépréciation du capital naturel, comme ceux proposés dans les systèmes de comptabilité économique et environnementale intégrée ou dans le cadre de l'initiative « Au-delà du PIB », qui tiennent compte de la santé et d'autres aspects du bien-être.

16. Les gouvernements et les parties prenantes peuvent donc choisir les indicateurs les mieux adaptés à leur situation nationale, à la structure de leur économie, à leurs ressources naturelles et aux données dont ils disposent.

### III. Rapport sur l'économie verte : principaux messages

17. Dans le cadre de l'initiative pour une économie verte, le PNUE a préparé un rapport détaillé, intitulé « *Towards a Green Economy* », qui utilise la modélisation économique et l'analyse sectorielle pour démontrer que les investissements publics et privés dans des secteurs économiques clés peuvent engendrer une croissance économique et stimuler la prospérité et la création d'emplois, tout en apportant des réponses aux problèmes sociaux et environnementaux. Les simulations réalisées aux fins de la préparation du rapport prévoient les tendances de 2010 à 2030 et 2050 inclus, et comparent un scénario fondé sur le maintien de la situation actuelle et deux scénarios dans lesquels 1 % et 2 % du produit intérieur brut sont investis dans un certain nombre de secteurs en faveur d'une utilisation plus rationnelle des ressources et de l'énergie et d'une gestion plus efficace des déchets, du développement des sources d'énergie renouvelables, et du maintien et de la réhabilitation du capital naturel. Les simulations indiquent comment la transition vers une économie verte ou, en d'autres termes, comment l'instauration d'un modèle de développement qui met en valeur les ressources naturelles au lieu de les détruire, offre de meilleures perspectives de croissance économique continue que celles projetées pour la période 2010-2050 dans le cadre du scénario fondé sur le maintien de la situation actuelle, crée de nouveaux emplois et réduit la pauvreté. La section ci-dessous expose les messages clés et les principales conclusions ressortant du rapport.

## A. Les avantages économiques produits dans le cadre du scénario fondé sur le maintien de la situation actuelle ont un coût trop élevé

18. Dans un scénario fondé sur le maintien de la situation actuelle, des avantages économiques seraient produits comme dans le passé. Ce scénario se caractérise toutefois par une utilisation non rationnelle des ressources et d'importantes émissions de carbone, entraînant un épuisement sensible des ressources forestières, des sols, des ressources en eau et des ressources halieutiques, ainsi qu'une augmentation de la production de déchets et une aggravation de la pollution. Les avantages découlant de la croissance économique dans un tel scénario auraient un coût considérable pour l'environnement et le capital naturel, et ne seraient que de courte durée.

19. En outre, dans l'hypothèse de l'utilisation non rationnelle des ressources naturelles et de leur dégradation accrue, les gouvernements et la communauté internationale auront plus de difficultés à surmonter les problèmes de développement. Ils pourraient notamment être confrontés à des ressources en eau de moins en moins fiables. On estime aujourd'hui qu'environ un milliard de personnes sont sous-alimentées<sup>10</sup> et que, si les prévisions selon lesquelles le monde comptera 8,9 milliards d'habitants en 2050 se confirment, la production alimentaire devra répondre aux besoins de 3 milliards de personnes supplémentaires dans un monde aux ressources en eau de plus en plus rares. L'eau apparaît donc comme une ressource de plus en plus importante, dont dépendent l'agriculture et d'autres secteurs d'activités économiques, mais surtout dont dépend la vie. Et pourtant, l'eau est aujourd'hui exploitée de façon non rationnelle et, si rien n'est fait, les ressources en eau devraient se raréfier, risquant d'aggraver les conflits et les problèmes économiques et sociaux.<sup>11</sup>

## B. L'économie verte contribue à la réduction de la pauvreté

20. Tout en luttant contre la pauvreté, les stratégies en faveur d'une économie verte peuvent contribuer à la croissance économique et produire des avantages pour l'environnement en réhabilitant et en développant le capital naturel. Certains secteurs de l'économie sont au cœur des efforts de lutte contre la pauvreté et de la transition vers une économie verte. Le secteur de la pêche, par exemple, est essentiel au développement économique, à l'emploi et à la sécurité alimentaire pour des millions de personnes dans le monde. On estime que 520 millions de personnes dépendent de ce secteur (nombre de pêcheurs à temps plein ou partiel et de personnes dépendantes, estimées en moyenne à trois par pêcheur),<sup>12</sup> mais on constate que la viabilité de pans entiers de cette industrie est menacée par les pratiques de pêche actuelles et les politiques en vigueur. Dans une optique de réduction de la pauvreté, il est tout aussi important d'encourager la formation d'un secteur agricole durable et dynamique. L'agriculture durable permet d'accroître la qualité et la quantité de la production alimentaire et d'augmenter de façon durable le rendement des cultures.<sup>13</sup> La faim, la pauvreté, la santé et l'environnement sont liés aux pratiques et à la production agricoles, de sorte que l'agriculture durable peut largement contribuer à l'amélioration de la qualité de la vie dans les zones rurales.

## C. L'économie verte contribue à la création d'emplois

21. Selon le rapport du PNUE sur l'économie verte, les investissements en faveur d'une économie verte pourraient créer plus d'emplois d'ici à 2050 que la poursuite du modèle économique actuel.<sup>14</sup> Les possibilités d'emplois nouveaux apparaîtraient dans des secteurs tels que les énergies renouvelables, le transport, l'agriculture durable et la sylviculture. Dans le secteur agricole, par exemple, le passage à des pratiques durables devrait se traduire par une main d'œuvre accrue dans les activités agricoles, comme dans les chaînes d'approvisionnement pré et post-récolte.<sup>15</sup> De même, les investissements en faveur d'une utilisation plus rationnelle des ressources et de l'énergie dans le secteur du tourisme, qui joue un rôle de premier plan dans de nombreux pays en développement, devraient stimuler la croissance économique et la création d'emplois.

10 Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde* (Rome, 2010), p. 4.

11 Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau, 3<sup>ème</sup> édition : *L'eau dans un monde qui change* (Paris et Londres, 2009), Encadré 1.11.

12 United Nations Food and Agriculture Organization, « Fishing People », disponible sur le site <http://www.fao.org/fishery/topic/13827/en>.

13 J. Pretty, « Agroecological Approaches to Agricultural Development », 2006, p. 15. Disponible sur le site <http://www.rimisp.org/getdoc.php?docid=6440> (consulté le 12 janvier 2011).

14 United Nations Environment Programme, « Towards a Green Economy », à paraître.

15 Ibid.

22. À court terme, toutefois, le passage à une économie verte pourrait se traduire par un déclin du nombre d'emplois en raison des mesures prises pour mettre fin à l'extraction excessive des ressources et prévenir l'effondrement de certains secteurs, comme celui de la pêche. Les mesures de transition et d'ajustement seront absolument essentielles dans les secteurs risquant d'être confrontés à une stagnation ou un déclin de l'emploi. Bien que certains pays soit dotés de mécanismes solidement établis pour s'adapter aux changements, d'autres devront probablement mettre en place des programmes de transfert d'espèces, complétés par des programmes de formation et de reconversion.

#### **D. L'économie verte contribue à l'utilisation efficace des ressources et à la sécurité énergétique**

23. La promotion d'une utilisation rationnelle des ressources et de l'énergie dans les divers secteurs de l'économie est un élément essentiel du passage à une économie verte. Les simulations réalisées aux fins de la préparation du rapport du PNUE sur l'économie verte indiquent que, dans les scénarios fondés sur le passage à une économie verte, la meilleure utilisation des ressources dans les secteurs agricole, industriel et municipal réduirait la demande inutile en eau.

24. De plus, le recours aux énergies renouvelables et l'utilisation plus efficace des ressources dans les divers secteurs protègent l'économie face aux crises liées aux prix de l'énergie et permettent de réaliser des économies. Les efforts en vue de rendre le secteur énergétique plus respectueux de l'environnement consistent à augmenter la production d'électricité à faible émission de carbone et la production de biocarburants de deuxième génération. Il est possible d'atteindre cet objectif en investissant non pas dans les sources d'énergie à forte émission de carbone mais dans les sources d'énergie renouvelables, dont la part pourrait être doublée pour représenter plus d'un quart de la demande totale en énergie primaire d'ici à 2050.<sup>16</sup> Pour atténuer les effets environnementaux de notre consommation énergétique, il faudra améliorer l'efficacité énergétique dans les secteurs de la fabrication, du transport et de la construction. Les économies en capital et en carburants dans le secteur de la production d'électricité pourraient s'élever à 760 millions de dollars par an entre 2010 et 2050.<sup>17</sup> En outre, l'électrification hors réseau par l'exploitation des énergies renouvelables offre un moyen abordable de donner l'accès à l'électricité à plus de 1,4 milliard de personnes qui en sont aujourd'hui dépourvues.

#### **E. L'économie verte produit des avantages pour l'environnement**

25. Le passage à une économie verte implique une réduction importante des émissions de gaz à effet de serre. Dans le scénario prévoyant que 2% du produit intérieur brut sont investis dans les secteurs jouant un rôle clé dans une économie verte, plus de la moitié de l'investissement est consacré à l'amélioration de l'efficacité énergétique et à l'expansion de la production et de l'utilisation des énergies renouvelables, notamment les biocarburants de deuxième génération. Cela devrait permettre de réduire de 36 % l'intensité énergétique mondiale, mesurée en millions de tonnes d'équivalent pétrole par unité du produit intérieur brut d'ici à 2030.<sup>18</sup> Dans le même scénario, les émissions de dioxyde de carbone liées à l'énergie devraient passer de 30,6 Gt en 2010 à 20,0 Gt en 2050 (voir figure).<sup>19</sup> Les investissements en faveur d'une économie à faible émission de carbone peuvent donc largement aider à surmonter les problèmes que posent les changements climatiques, bien qu'il soit indispensable de prévoir d'autres investissements et de prendre des mesures pour limiter les concentrations atmosphériques de dioxyde de carbone à 450 ppm ou moins.

---

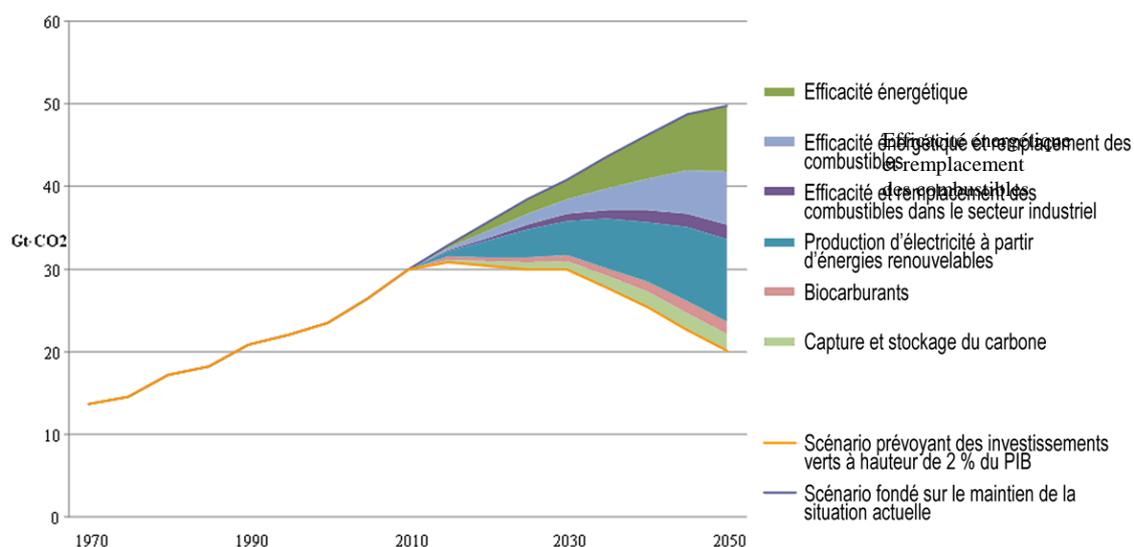
16 Ibid.

17 Ibid.

18 Ibid.

19 Ibid.

### Comparaison du volume des émissions de dioxyde de carbone liées à l'énergie et du taux de réduction des émissions selon le scénario prévoyant des investissements verts à hauteur de 2 % du produit intérieur brut et le scénario fondé sur le maintien de la situation actuelle



Source : PNUE, *Towards a Green Economy*, à paraître.

26. L'économie verte peut également produire des avantages pour l'environnement grâce à l'utilisation durable des services écosystémiques. Les recherches menées dans le cadre de la préparation du rapport du PNUE sur l'économie verte indiquent que d'importants progrès peuvent être réalisés dans ce domaine en s'efforçant de gérer la demande de services écosystémiques et en complétant ces efforts par des investissements destinés à stimuler l'offre à court et moyen termes. Une gestion plus rationnelle et durable des forêts dans le monde permettrait d'accroître la superficie forestière, améliorant de la sorte la fertilité des sols, la disponibilité des ressources en eau et les possibilités de stockage du carbone. En outre, une utilisation plus efficace des ressources en eau se traduit par une diminution de la consommation, de même qu'une gestion plus rationnelle et un accès élargi aux ressources en eau contribuent à la préservation des eaux souterraines et de surface. Les modèles économiques utilisés aux fins de la préparation du rapport montrent que les investissements destinés à améliorer la gestion, l'approvisionnement et l'accès à l'eau favoriseront la préservation des eaux souterraines et de surface. L'agriculture durable permet d'augmenter les rendements, d'améliorer la fertilité des sols, de freiner le déboisement et de limiter l'exploitation des ressources en eau douce.

#### F. La première étape consiste à mettre en place des politiques, des cibles et des normes

27. La promotion des investissements dans les activités durables et la réglementation des activités non rationnelles reposent sur l'existence de structures de gouvernance et de cadres réglementaires adéquats aux niveaux national et international. Les lois correctement conçues et appliquées de façon efficace dans le domaine du droit de propriété et des droits d'accès, en particulier du droit foncier, des droits de pêche et des droits d'accès aux ressources forestières, peuvent encourager la gestion durable des ressources naturelles. De plus, l'adoption de cibles et de normes peut stimuler les investissements verts. Début 2010, 85 pays, dont la moitié sont des pays en développement, avaient fixé des objectifs nationaux en faveur des énergies renouvelables.<sup>20</sup> Entre 2005 et 2010, le nombre de pays ayant adopté des mesures encourageant le recours aux énergies renouvelables était passé de 55 environ à plus de 100.<sup>21</sup> Les nouveaux investissements en faveur des énergies propres se sont élevés à 162 milliards de dollars en 2009 et 173 milliards de dollars en 2008.<sup>22</sup> Les pays non membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques, en particulier les grandes économies émergentes telles que le Brésil, la Chine et l'Inde, contribuent de plus en plus largement à la croissance de ce secteur.

20 Renewable Energy Policy Network for the 21st Century, *Renewables 2010 Global Status Report* (Paris, 2010), p. 9.

21 Ibid.

22 PNUE/SEFI/Bloomberg New Energy Finance, *Global Trends in Sustainable Energy Investment: Analysis of Trends and Issues in the Financing of Renewable Energy and Energy Efficiency* (Paris, 2010), p. 11.

28. Les marchés publics constituent également un outil efficace pour appuyer le passage à une économie verte. Les gouvernements, qui ont des besoins importants et à long terme en la matière, peuvent adopter des pratiques rationnelles de passation des marchés publics pour créer des marchés de biens et de services durables, ou les développer. Le rôle des gouvernements consiste également à montrer l'exemple en employant des pratiques rationnelles de passation des marchés publics afin de stimuler l'adoption de normes plus strictes pour la production nationale.

## G. Les secteurs public et privé doivent participer au financement

29. Le financement public joue un rôle essentiel dans le passage à une économie verte. Par exemple, la reconfiguration et le développement des infrastructures publiques, qui reposent sur un financement public, ont des incidences importantes sur le modèle de développement économique et sur l'environnement.<sup>23</sup> Le financement public joue également un rôle important de stimulation du financement privé. Les incitations telles que les subventions en faveur des investissements en équipement, le financement des activités de recherche-développement, l'octroi de garanties sur les prêts, les prêts à faible taux d'intérêt et d'autres instruments fiscaux peuvent envoyer des signaux positifs aux investisseurs privés. Néanmoins, la Banque des règlements internationaux prévoit que les grandes économies connaîtront un ratio dette/PIB élevé au cours des dix prochaines années en raison de la récente crise financière.<sup>24</sup> On peut donc s'attendre à ce que les fonds publics disponibles dans le futur soient limités dans de nombreux pays. C'est pourquoi il est d'autant plus important que les gouvernements aient recours à des mesures fiscales, telles que l'impôt et la réduction de certaines subventions, qui permettent d'augmenter les fonds publics disponibles, mais veillent également à ce que l'affectation des fonds existants cible les activités adéquates et réduise au minimum les effets néfastes imprévus.

30. L'insuffisance probable des fonds publics dans les années à venir rend la mobilisation des fonds privés encore plus importante. Le secteur de la finance contrôle des trillions de dollars qui pourraient être consacrés à des investissements favorables à l'environnement. De plus, les investisseurs institutionnels à long terme, tels que les fonds de pension et les compagnies d'assurance, sont de plus en plus intéressés par la création de portefeuilles d'investissements verts, notamment pour réduire les risques environnementaux, les risques sociaux et les risques de gouvernance qui pourraient menacer leurs investissements. Les banques de dépôts et les banques commerciales sont également de plus en plus sensibles aux atouts pouvant résulter de l'introduction d'éléments de cette nature dans les politiques de prêt et la conception de produits financiers à connotation écologique.

## H. L'utilisation rationnelle des subventions crée des opportunités

31. Les subventions peuvent constituer un outil extrêmement efficace à l'appui de la transition vers une économie verte et peuvent se justifier quand les investissements poursuivent un intérêt public ou génèrent des externalités positives. On peut noter, à titre d'exemples, les subventions aux pratiques agricoles durables qui contribuent à la sécurité alimentaire et au stockage du carbone, ainsi que les subventions à la gestion forestière durable qui favorisent la conservation de la diversité biologique et des services écosystémiques. Il convient toutefois d'utiliser les subventions avec prudence sachant qu'elles constituent un droit pour leurs bénéficiaires et, qu'une fois en place, toute proposition visant à y mettre fin se heurte à une vive opposition et à une pression politique.

32. Parallèlement, il faudrait réduire ou éliminer les subventions dont les effets néfastes sur l'environnement excèdent les avantages produits. Les subventions en faveur des combustibles fossiles, par exemple, qui s'élèvent d'après les estimations à près de 700 milliards de dollars par an,<sup>25</sup> peuvent entraîner une augmentation des émissions de gaz à effet de serre. Les subventions néfastes pour l'environnement peuvent aussi mener à une mauvaise gestion des ressources naturelles, à l'image des subventions accordées au secteur de la pêche dont le montant annuel est estimé à 27 milliards de dollars. On considère que 60 % de ces subventions ont des effets préjudiciables<sup>26</sup> et qu'elles constituent l'une des causes majeures de l'épuisement des ressources halieutiques dans le monde.

23 Banque internationale de reconstruction et de développement/Banque mondiale : *Rapport sur le développement dans le monde : Développement et changement climatique* (Washington, D.C., 2010), chap. IV.

24 S.G. Cecchetti, M. S. Mohanty and F. Zampolli, « The future of public debt: prospects and implications », BIS Working Papers, No. 300 (Basel, Bank for International Settlements, March 2010), p. 9. Disponible sur le site [www.bis.org/publ/work300.pdf](http://www.bis.org/publ/work300.pdf).

25 International Energy Agency and others, "Analysis of the scope of energy subsidies and suggestions for the G-20 initiative", paper prepared for submission to the G-20 summit meeting, Toronto (Canada), June 2010, p. 4. Disponible sur le site [www.iea.org/weo/docs/G20\\_Subsidy\\_Joint\\_Report.pdf](http://www.iea.org/weo/docs/G20_Subsidy_Joint_Report.pdf).

26 United Nations Environment Programme, *Towards a Green Economy*.

## I. Les instruments fiscaux et de fixation des prix peuvent placer les investissements dans des conditions d'égalité

33. Dans un certain nombre de secteurs économiques, tels que le transport, les prix ne reflètent pas les externalités négatives comme la pollution, les effets sur la santé ou la perte de productivité, ce qui n'incite pas à s'orienter vers la production de biens et de services plus durables. Les instruments fiscaux et de fixation des prix peuvent être utilisés pour créer des conditions d'égalité en faveur des investissements verts. Les taxes à vocation écologique qui augmentent le prix relatif des biens et services polluants permettent d'accroître les recettes publiques et l'attrait des investissements dans les activités durables. De plus, on a constaté que l'estimation du prix de la pollution incitait les entreprises à chercher des solutions plus propres et stimulait de la sorte l'innovation et l'emploi de nouvelles technologies. Bien que l'emploi de mesures fiscales à des fins écologiques ne soit pas nouveau, les possibilités qu'offrent ces mesures pour accroître les recettes et décourager les activités non durables restent largement inexploitées. L'Organisation de coopération et de développement économiques estime, par exemple, que les revenus issus des impôts de cette nature s'élèvent en moyenne, dans les États membres de l'OCDE, à environ 1,7 % du produit intérieur brut.<sup>27</sup> Les recettes engendrées pourraient toutefois être beaucoup plus importantes, de l'ordre de 15 % du total des recettes fiscales dans les pays de l'Union européenne à moyen ou long terme.<sup>28</sup>

34. Les possibilités qu'offrent les mesures fiscales à vocation écologique existent dans tous les pays. Les pays en développement sont de plus en plus nombreux à s'intéresser au prélèvement de droits sur l'extraction des ressources naturelles, sous forme notamment de redevances forestières, de taxes sur les licences de pêche et d'impôts sur l'extraction des minerais et des ressources pétrolières.<sup>29</sup> Plusieurs pays ont également réussi, par le biais de mesures fiscales, à augmenter leurs recettes et réduire la pollution industrielle.<sup>30</sup>

## J. Il est essentiel d'organiser le passage à une économie verte

35. Le passage à une économie verte implique un certain degré de restructuration économique. La gestion des changements devient donc un aspect essentiel de la transition, non seulement pour obtenir l'appui nécessaire à la restructuration mais aussi, de façon plus importante, pour aider les entreprises et les personnes qui pourraient nécessiter un soutien temporaire pour s'adapter aux changements. Il faudra peut-être, par exemple, mettre en place des mesures d'aide sociale en faveur des groupes vulnérables affectés par les réformes économiques. Il sera sans doute également nécessaire de prendre des mesures en faveur de l'éducation, de la sensibilisation et de la reconversion de la main d'œuvre. Les gouvernements jouent un rôle central dans la gestion des changements et doivent veiller à ce que les mesures visant à instaurer une économie verte soient mises en œuvre conformément à une stratégie économique globale en faveur de l'environnement. Si l'implication des pouvoirs publics est indispensable, d'autres parties prenantes, en particulier le secteur privé et les investisseurs, mais aussi les organisations intergouvernementales et la société civile, jouent un rôle fondamental dans le passage à une économie verte.

## IV. Voie à suivre

36. De solides arguments militent en faveur du passage à une économie verte. Il convient de noter, toutefois, que les possibilités qu'offrira le passage à une économie verte et les problèmes qui en résulteront varieront d'un pays à l'autre. Dans les pays développés, l'économie verte pourrait ouvrir des opportunités sur le plan de l'emploi. Dans les économies émergentes, l'instauration d'un modèle de développement à faible émission de carbone et utilisant les ressources de façon rationnelle pourrait créer un avantage compétitif sur le marché mondial et soutenir la croissance économique rapide nécessaire pour répondre aux aspirations matérielles et non matérielles de la population. Dans de nombreux pays en développement, l'économie verte peut être un moyen d'accélérer le développement et de promouvoir l'emploi de technologies modernes, adaptées au niveau local, qui contribuent à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté.

27 Organisation de coopération et de développement économiques, document C/MIN(2010)5, p. 36. Disponible sur le site [www.oecd.org/dataoecd/42/46/45312720.pdf](http://www.oecd.org/dataoecd/42/46/45312720.pdf).

28 Samuela Bassi and others, *Feasibility of Implementing a Radical ETR and its Acceptance* (London and Brussels, Institute for European Environmental Policy, 2009), p. 2.

29 United Nations Environment Programme, *Driving a Green Economy Through Public Finance and Fiscal Policy Reform* (Geneva, 2010), pp. 13 and 14.

30 Banque internationale pour la reconstruction et le développement/Banque mondiale, *Le verdissement de l'industrie : de nouveaux rôles pour les populations, les marchés et les pouvoirs publics* (New York, Oxford University Press, 1999), p. 37.

37. Comme indiqué plus haut, un certain nombre de conditions et de mesures de fond sont indispensables pour mener à bien la transition vers une économie verte. La section ci-dessous énonce, non pas un modèle à suivre, mais les dispositions que les gouvernements et les parties prenantes pourraient prendre pour promouvoir une économie verte.

#### **A. Définition des actions prioritaires en fonction de la situation nationale**

38. Les stratégies en faveur d'une économie verte et les délais de mise en œuvre des mesures préconisées varieront d'un pays à l'autre en fonction de son capital naturel, de son niveau de développement, de sa capacité institutionnelle et de son profil économique. Un pays riche en ressources forestières, par exemple, aura tendance à considérer l'investissement dans la gestion forestière durable comme l'une des priorités de sa stratégie en faveur d'une économie verte. Chaque gouvernement devrait procéder à une analyse détaillée des caractéristiques nationales pour déterminer les avantages, les opportunités et les risques que présente l'économie verte pour son pays. Cette analyse permettra ensuite de définir les actions prioritaires susceptibles de maximiser les avantages et d'atténuer les risques.

39. La participation des parties prenantes concernées à la prise de décision assurera que les mesures prioritaires sont examinées et définies sur la base de toutes les informations disponibles. Pour garantir un véritable débat, les parties prenantes devront disposer de données précises et complètes sur les indicateurs sociaux, économiques et environnementaux, d'informations sur les leçons apprises et, dans la mesure du possible, d'évaluations de l'impact des diverses options politiques sur l'économie. La coopération entre les parties prenantes, notamment les divers ministères, peut faciliter la formation d'un consensus sur les mesures prioritaires. Dans certains cas, les variations au niveau sous-national, en général entre le milieu urbain et le milieu rural, pourront imposer que l'on fixe des priorités distinctes selon les régions.

#### **B. Mise au point et diffusion des technologies**

40. La mise au point de technologies écologiquement rationnelles et l'accès à ces technologies sont un élément fondamental de la transition vers une économie verte. L'innovation technologique, qui conduit à des méthodes de production et à des produits plus durables, est de première importance dans la plupart des secteurs. La principale difficulté pour les responsables politiques, les entreprises et les autres parties prenantes est de réussir à créer les conditions favorables à l'innovation technologique. S'il est évident que les entreprises jouent un rôle majeur dans la mise au point des technologies, il est important que les gouvernements envisagent l'adoption d'incitations fiscales en faveur de l'innovation, sous forme notamment d'allègements fiscaux au profit des activités de recherche-développement.

41. Tous les pays ne sont toutefois pas compétitifs, et ne le deviendront pas, en matière de mise au point et de production de technologies écologiquement rationnelles. Il est donc impératif que la communauté internationale veille à ce que les technologies écologiquement rationnelles nouvelles et existantes soient largement diffusées pour que tous les pays puissent en bénéficier. Il s'agit essentiellement de trouver le juste équilibre entre les mesures en faveur de l'innovation, telles que les incitations stimulant l'investissement et les droits de la propriété intellectuelle, et la nécessité de faciliter le transfert des technologies en les rendant plus accessibles et moins onéreuses. Les acteurs internationaux et nationaux, notamment les organisations intergouvernementales, les institutions financières internationales, les agences bilatérales d'aide au développement, les multinationales et les organisations non gouvernementales, peuvent à cet égard apporter un appui technique ou financier pour faciliter le transfert et la diffusion des technologies écologiquement rationnelles dans les pays en développement.

#### **C. Renforcement des capacités**

42. La capacité de tirer parti des opportunités qu'offre l'économie verte et de mettre en œuvre des politiques en faveur d'une économie verte varie selon les pays et les circonstances nationales influencent souvent la capacité d'adaptation de l'économie et de la population et leur résilience aux changements. Le renforcement des capacités, par le biais de l'assistance technique et financière internationale, peut être un élément primordial du passage à une économie verte. L'orientation vers une économie verte peut en effet nécessiter un renforcement des capacités gouvernementales en matière d'analyse des problèmes, d'identification des opportunités, de définition des actions prioritaires, de mobilisation des ressources, d'exécution des politiques et d'évaluation des progrès. Les redevances environnementales, par exemple, ont été appliquées avec succès dans certains pays en développement. Des difficultés peuvent toutefois se poser au niveau de la mise en œuvre et de la

gestion de ces taxes, de sorte qu'il est parfois nécessaire de renforcer les capacités administratives des pays en la matière.<sup>31</sup>

43. Les organisations intergouvernementales, les institutions financières internationales, les organisations non gouvernementales, le secteur privé et la communauté internationale dans son ensemble peuvent contribuer au renforcement des capacités par le biais de l'assistance technique et financière en faveur des pays en développement. La coopération Sud-Sud joue également un rôle important : de nombreux pays en développement et peuples autochtones ont réussi à instaurer une économie verte et leur succès peut créer une impulsion, donner des idées et fournir des moyens aux autres pays faisant face à des préoccupations de même nature. La coopération Sud-Sud permet ainsi d'améliorer le partage des informations, des compétences et des technologies à un coût réduit. Sur un plan plus général, l'échange formel et informel des expériences et des leçons apprises au niveau mondial peut devenir un outil très utile au renforcement des capacités.

#### **D. Mobilisation des accords et processus internationaux**

44. Les accords et processus internationaux peuvent faciliter et stimuler le passage à une économie verte. Par exemple, les accords multilatéraux sur l'environnement, qui établissent un cadre juridique et institutionnel en vue de résoudre les problèmes d'environnement au niveau mondial, ouvrent souvent des opportunités sur le plan économique. Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, largement reconnu comme l'un des accords ayant rencontré le plus grand succès, a conduit à la naissance de tout un secteur industriel spécialisé dans l'élimination des substances qui appauvrissent la couche d'ozone. La Convention-cadre sur les changements climatiques et son Protocole de Kyoto ont encouragé la croissance de nombreux secteurs économiques concernés par la réduction des émissions de gaz à effet de serre, tels que celui des énergies renouvelables ou celui des technologies à haut rendement énergétique. Les négociations actives dans le cadre des accords multilatéraux sur l'environnement et la mise en œuvre efficace de ces accords peuvent ainsi constituer un outil de poids dans la promotion d'activités économiques favorables à la protection de l'environnement.

45. Le commerce international peut également être un puissant moteur de la transition vers une économie verte. Le système commercial international peut faciliter le flux des investissements, des technologies écologiquement rationnelles, et des biens et services durables. Les mesures commerciales, comme les normes, peuvent être utilisées pour orienter la croissance vers l'économie verte dans un certain nombre de secteurs. Ce type de mesures peut toutefois être perçu par les pays comme une restriction de l'accès aux marchés ou une forme de protectionnisme commercial. Il est donc essentiel que les pays s'efforcent de trouver un juste équilibre entre la nécessité de protéger l'environnement et celle de garantir l'accès aux marchés. Le dialogue entre les pays et les négociations multilatérales, lorsqu'ils sont possibles, jouent un rôle primordial à cet égard.

46. Enfin, et c'est peut-être le point le plus important, la décision de l'Assemblée générale d'organiser la Conférence des Nations Unies sur le développement durable et les activités préparatoires en vue de la Conférence offre aux pays une occasion unique de redoubler d'efforts pour instaurer une économie verte à l'appui du développement durable et de l'élimination de la pauvreté. Des mesures et de l'engagement pris par les gouvernements, les organisations internationales et les autres parties prenantes au cours des deux prochaines années, dépendra la capacité de la Conférence de donner un élan suffisant pour que le monde s'oriente vers un nouveau modèle de développement économique qui reflète les liens intrinsèques entre l'homme, l'économie et l'environnement.

#### **V. Questions proposées à l'intention des débats ministériels**

47. Les sessions du Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement fournissent aux ministres de l'environnement du monde entier un lieu de rencontre au sein du système des Nations Unies leur permettant d'examiner les questions de politique générale importantes et nouvelles qui se posent dans le domaine de l'environnement. Le Conseil/Forum fournit des avis et des orientations générales en vue notamment de promouvoir la coopération internationale dans le domaine de l'environnement. Ce faisant, il invite les responsables des organismes des Nations Unies et les chefs des secrétariats des accords multilatéraux sur l'environnement à participer aux sessions du Conseil/Forum et à interagir avec les ministres et s'efforce de garantir la participation véritable des représentants des grands groupes et des parties prenantes, y compris le secteur privé.

31 United Nations Environment Programme, *Driving a Green Economy Through Public Finance and Fiscal Policy Reform* (Geneva, 2010), pp. 14 and 15.

48. Le Président du Conseil/Forum a pour usage d'établir un résumé des consultations ministérielles qui se déroulent à chaque session, de façon à donner aux ministres de l'environnement l'occasion d'adresser collectivement un message au système des Nations Unies, aux gouvernements, à la société civile et au secteur privé. Le Président de la présente suivra cette pratique.

49. Les questions ci-après sont posées en vue de stimuler les débats ministériels en tables rondes au cours de la vingt-sixième session :

- a) Quelles leçons utiles pour l'économie verte peut-on tirer des efforts fournis dans le passé et des initiatives en cours pour promouvoir le développement durable, les modes de consommation et de production durables et l'instauration d'une économie verte?
  - i) Quels sont les succès et les échecs rencontrés aux niveaux national et régional?
  - ii) Quels enseignements peut-on en tirer?
  - iii) Comment en tenir compte dans le passage à une économie verte?
  - iv) Comment prendre en considération les connaissances des peuples autochtones?
- b) Quelles politiques et quels instruments peuvent appuyer la transition vers une économie verte?
  - i) Quelles sont les conclusions majeures des recherches récentes pouvant contribuer au dialogue mondial et à l'action de la communauté internationale en faveur d'une économie verte?
  - ii) Quels sont les meilleurs moyens dont disposent les pays pour stimuler l'investissement dans les secteurs pouvant contribuer à une économie verte?
  - iii) Quelles politiques économiques et fiscales complèteraient le plus efficacement les réglementations, normes et approches volontaires qui sont appliquées pour encourager les modes de consommation et de production durables?
  - iv) Sous quelles formes le cadre décennal de programmation sur les modes de consommation et de production durables, devant être mis sur pied et entériné à la dix-neuvième session de la Commission du développement durable, contribuera-t-il au passage à une économie verte?
  - v) À quels problèmes se heurte le passage à une économie verte à court, moyen et long termes?
- c) Quelle est la voie à suivre pour parvenir à instaurer une économie verte de façon efficace et équitable?
  - i) À quelles actions devrait-on accorder la priorité lors de la transition vers une économie verte?
  - ii) Quels sont les risques associés au passage à une économie verte et comment y faire face?
- d) Quel rôle peuvent jouer le PNUE et la Conférence des Nations Unies sur le développement durable dans la promotion d'une économie verte?
  - i) Comment le PNUE peut-il favoriser une meilleure compréhension de la notion d'économie verte de la part des États membres?
  - ii) Comment les préparatifs de la Conférence, et la contribution du PNUE à ces préparatifs peuvent-ils aider les pays à s'orienter vers une économie verte?
  - iii) Quel résultat utile et pratique peut-on attendre de la Conférence en ce qui concerne l'économie verte?
- e) Comment définir et mesurer les progrès dans une économie verte?
  - i) Doit-on privilégier une définition de l'économie verte convenue au plan international et, dans ce cas, quelle définition adopter?
  - ii) Quels types d'indicateurs économiques, au-delà du produit intérieur brut, devrait-on employer pour mesurer les progrès en matière d'investissement en faveur d'une économie verte, de création d'emplois, d'efficacité de l'utilisation des ressources, d'élimination de la pauvreté, d'intégrité des écosystèmes et de richesse?

- iii) Quel rôle pourraient jouer les indicateurs actuels de consommation et de production durables dans l'évaluation des progrès vers une économie verte?
  - iv) Comment surveiller les progrès accomplis dans la mise en œuvre d'une économie verte, comment rendre compte de ces progrès, et dans quel forum?
  - v) Quelles sont les analyses économiques, politiques et scientifiques qu'il faudrait entreprendre pour mieux comprendre les opportunités qu'offre l'économie verte et les problèmes qu'elle pose?
-